

Mairie de SOUILHANELS
1, Rue d'Autan
11400 SOUILHANELS
Tél : 04 68 60 03 92

PROCES VERBAL
REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL
05 JUIN 2023

ORDRE DU JOUR

- 1/ Approbation CR du 17 avril 2023
- 2/ Désignation du délégué Commission Développement durable de la CCCLA
- 3/ Désignation du délégué du groupe de travail Culture de la CCCLA.
- 4/ Convention avec la Fondation 30 M d'Amis
- 5/ Rythme scolaire
- 6/ Procédure déchetterie communale et gestion déchets verts (broyage)
- 7/ Matériel de débroussaillage –outillage de la commune

Questions diverses

- Bulletin municipal 2023
- Fête des 100 ans de la Rouatière : informations et dispositif de sécurité
- Informations diverses sur les dossiers en cours (schéma directeur de l'eau, déplacement candélabre, ...)
- Projet plantation et Journée Citoyenne 2023 : contenus et programmation

L'an deux mil vingt-trois, le 05 du mois de juin à 20H30, le Conseil Municipal de SOUILHANELS, légalement convoqué, s'est rassemblé au lieu ordinaire de ses séances à la Mairie de Souilhanel, sous la Présidence de Monsieur Didier MAERTEN, Maire

Présents : Didier MAERTEN, Pascale CRAVERO, José DIAZ, Fabrice KOPF, Frédéric LOPEZ, François MANCIET, Philippe PIGUILLEM, Blandine CASANOVA, Elizabeth AYROLLES.

Absente : Laurence SIMELE

Date de convocation du Conseil Municipal : le 31 mai 2023

Convocation du Conseil Municipal affichée le 31 mai 2023 à 12h30 au tableau d'affichage

Secrétaire : **Pascale CRAVERO**

POINT 1 : APPROBATION A L'UNANIMITE du procès-verbal de la séance du 17 avril 2023.

POINT 2 : 2023-17 - Domaine : INSTITUTIONS ET VIE POLITIQUE —Sous-domaine : Intercommunalité –
Désignation délégué référent ENR

Monsieur le Maire indique au conseil municipal que la Communauté de communes Castelnaudary Lauragais Audois réfléchit depuis début 2022 à accompagner les projets de développement d'énergies renouvelables. L'essor de ces énergies nouvelles est un enjeu important, et il sera inscrit au prochain Schéma de cohérence territoriale (SCOT). Leur développement doit être vertueux et se construire avec et pour le territoire. Ainsi, une **Charte de développement des projets de production d'énergies renouvelables** est en cours d'élaboration. Il s'agit d'un outil d'orientation et de dialogue au service du territoire, entre les porteurs de projets et les collectivités. Ce document a été consolidé suite à l'avis des membres du Pôle ENR de la DDTM11. Le référent ENR sera convié aux ateliers de travail, et sera l'interlocuteur privilégié de la CCCLA pour échanger sur les projets d'ENR sur votre commune. Seront également conviés à ces ateliers les membres de la Commission intercommunale « Gouvernance et développement durable »

LE CONSEIL MUNICIPAL
APRES EN AVOIR DELIBERE

DESIGNE Fabrice KOPF (titulaire), et Didier MAERTEN (suppléant) en tant que Délégués Référents à la commission ENR de la Communauté de Communes Castelnaudary Lauragais Audois.

Ainsi fait et délibéré, les jours, mois et an ci-dessus.

VOTANTS : 09 Pour : 09 Contre : 0 Abstentions : 0

POINT 3 : 2023-18 - Domaine : INSTITUTIONS ET VIE POLITIQUE - Sous-domaine : Intercommunalité –

Désignation délégué culture CCCLA

Monsieur le Maire indique au conseil municipal que la Communauté de communes Castelnaudary Lauragais Audois lance la constitution d'un groupe de travail culture. Ce groupe est ouvert à tout élu, délégué communautaire ou non, ayant le souhait de s'impliquer dans la réflexion et le suivi de la politique culturelle de la communauté de communes. Le groupe a vocation notamment à s'intéresser aux projets relevant de l'enseignement musical et des médiathèques mais aussi de manière transversale à la question de la culture dans les différents services communautaires. Les noms et coordonnées des élu.es souhaitant s'inscrire dans ce groupe de travail seront transmis au service culturel de la CCCLA pour invitation à une 1^{ère} réunion.

**LE CONSEIL MUNICIPAL
APRES EN AVOIR DELIBERE**

DESIGNE Monsieur Fabrice KOPF (titulaire), et Madame Elizabeth AYROLLES (suppléante) en tant que Délégués Référents à la commission Culture de la Communauté de Communes Castelnaudary Lauragais Audois.

Ainsi fait et délibéré, les jours, mois et an ci-dessus.

VOTANTS : 09 Pour : 09 Contre : Abstentions :

POINT 4 : Convention avec la Fondation 30 Millions d'amis :

Après étude de la Convention 30 M d'Amis et discussions sur les modalités de prise en charge des animaux opérés, le Conseil Municipal décide d'ajourner sa décision.

POINT 5 : 2023-19 - Domaine : DOMAINE DE COMPETENCES PAR THEME—Sous-domaine : Enseignement – Rythme scolaire

Monsieur le Maire informe :

Un sondage a été réalisé courant mai 2023 sur l'ensemble du RPI, et les résultats suivants ont été enregistrés :

Interrogés	63	
Réponses	43	
votes non comptabilisés car absents de la liste officielle	6	
Participation	37	58,7%
semaine 4j	25	67,6%
semaine 4,5j	12	32,4%
sans opinion	0	0,0%

Conformément aux décisions prises en concertation avec les membres du RPI et les délégués des parents d'élève, le Conseil municipal doit prendre une nouvelle délibération s'appuyant sur les résultats de ce sondage.

LE CONSEIL MUNICIPAL, OUI CET EXPOSE ET APRES EN AVOIR DELIBERE,

EST FAVORABLE au passage à la semaine de 4 jours sur le Regroupement Pédagogique Intercommunal.

Ainsi fait et délibéré, les jours, mois et an ci-dessus.

VOTANTS : 09 Pour : 09 Contre : Abstentions :

POINT 6 : Procédure déchetterie communale :

M le Maire informe qu'un nettoyage a été réalisé au niveau de l'espace communal dit « déchetterie ». Différents devis correspondant aux solutions possibles (entreprise pour broyage et stockage, devis de broyeur, devis location broyeur) doivent être demandés. M le Maire propose par ailleurs d'ajuster le dispositif communal de ramassage des déchets verts. Une information aux agents et à la population sera faite prochainement pour expliquer le mode de récupération des déchets vert, la gestion communale, ainsi qu'un rappel plus général des obligations de chacun en matière de gestion des espaces privés donnant sur l'espace public.

POINT 7 : Matériel d'entretien des Espaces verts :

M Le Maire informe que les agents ont amené à plusieurs reprises des outils de débroussaillage (débroussailleuse, taille-haie ou autres) en réparation. Certains de ces outils sont plutôt anciens, et le Conseil s'interroge sur l'opportunité d'acquérir du matériel neuf en remplacement. Dans un premier temps, l'évaluation et le diagnostic des outils concernés doit être réalisé.

Questions diverses :

- Bulletin municipal 2023 : en cours d'élaboration et de rédaction.
- Camion de la commune : point entretien et embrayage à faire
- Demande de devis à effectuer : poubelles et canisettes pour installation à proximité de l'aire de jeux.
- Informations diverses et points sur les dossiers en cours : Pose coussins berlinois, acquisition éclairage de Noël.

Heure de levée de séance : 23h30.

Le Maire,
Didier MAERTEN

La secrétaire de séance,
Pascale CRAVERO

Nom, prénom des Conseillers ayant participé à la délibération	Signature
CRAVERO Pascale	
LOPEZ Frédéric	
MAERTEN Didier	
PIGUILLEM Philippe	
AYROLLES Elisabeth	
KOPF Fabrice	
CASANOVA Blandine	
DIAZ José	
MANCIET François	
SIMELE Laurence	

